



EN APPRENTISSAGE

BP JEPS spécialité « animateur » mention « Loisirs tous Publics »

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

- * Avoir 18 ans.
- * Etre titulaire soit du :
 - BAFA
 - BAFD
 - BAPAAT
 - CQP animateur périscolaire
 - CP JEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne (AAVQ)
 - Tout diplôme de niveau IV ou supérieur
- * Justifier une expérience de 200h minimum en animation.
- * Etre titulaire d'un diplôme de secourisme

OBJECTIFS

- * Etre capable de diriger une structure d'accueil d'animation de loisirs et d'hébergement, de gérer une équipe et un budget
 - * Etre acteur du développement pédagogique de la structure en relation avec le contexte social et politique du territoire.
 - * Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour élaborer et conduire des projets et des actions d'animation adaptés à différents publics.
- thèmes mobilisés : citoyenneté, développement durable, découverte et pratique d'activités dans les domaines scientifiques, culturels et sportifs de loisirs

MODALITES D'INSCRIPTION

- * Test écrit (étude de cas) et entretien de sélection avec pour support un dossier de candidature complété au préalable.

TARIFS :

- Formation gratuite pour un candidat en contrat d'apprentissage.
- Pour toute autre type de contrat nous contacter.
- Les conditions générales de vente sont affichées dans le hall de l'établissement

DUREE :

- Formation sur 21 mois en apprentissage
- * 953 h de formation à la MFR
- * 2 170h environ en entreprise

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

- * Etablissement labélisé H+ par la région Auvergne Rhône Alpes.
- * Pour toute demande d'aménagement de formation, merci de contacter notre référente handicap Isabelle Scheider.



EN APPRENTISSAGE

METHODES MOBILISEES :

- * Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR reposant sur l'expérience en milieu socio-professionnel.
- * Cours à partir de méthodes d'éducation actives, travaux de groupe, interventions, visites
- * Mise en place de projets d'animation en lien avec des structures socio-éducatives du territoire.
- * Implication et adaptation aux spécificités du territoire.

CONTENU DE LA FORMATION :

En centre de formation (953h) :

- * UC 1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- * UC 2: Mettre en œuvre un projet s'inscrivant dans le projet de la structure
- * UC 3: Construire une action d'animation dans le champ du "Loisirs Tous Publics" et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- * UC 4: Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du " Loisirs Tous Publics "

En entreprise (2 170h environ) :

- * Conception de projets d'animation
- * Encadrement de groupes dans le cadre de ces projets
- * Participation à la mise en œuvre de partenariats locaux
- * Direction d'accueils collectifs de mineurs

MODALITES D'EVALUATION :

QCM, travaux écrits, oraux préparatoires aux UC, évaluation par des mises en situation pratique

MODALITES DE CERTIFICATION

Formation modulaire validée par 4 UC (Unités Capitalisables) : soutenances orales, écrites et mise en situation pratique

DEBOUCHES ET PASSERELLES :

- Poursuite de formation :

DEJEPS dans les différents champs de l'animation.

Insertion professionnelle :

- Animateur Tous Publics
- Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs

INDICATEURS 2023 :

- *Taux de réussite : 84.6 %
- *Taux d'insertion : 91 %
- * Taux poursuite études : 9%
- *Taux de rupture : 15.4%